

Communiqué

Vélobox à Lausanne : Plus de 1'000 places arrivent en 2026

Dès aujourd’hui, la Ville de Lausanne est la 1^{ère} ville de Suisse à proposer un service de Vélobox à large échelle, avec la mise en service du 1^{er} lot. Ces abris fermés et sécurisés pour stationner son vélo permettront aux personnes intéressées de souscrire à un abonnement de 6 mois ou d'une année. Ce lancement marque la 1^{ère} étape d'un déploiement progressif. Au cours de l'année 2026, 1'048 places de stationnement vélo seront mises à disposition.

Mais qu'est-ce qu'un Vélobox ?

C'est un box fermé à clé qui permet de stationner 8 vélos. Les places de stationnement sont nominatives, offrant aux propriétaires de vélo un espace fermé et sécurisé contre le vol et les intempéries. Toutes les personnes vivant proche d'un Vélobox peuvent souscrire à un abonnement. Deux formules d'abonnement à des prix avantageux sont disponibles, à savoir 6 mois à CHF 50.– ou 12 mois à CHF 100.–. Le box est accessible 24h/24h grâce à son téléphone.

Un déploiement progressif

Une 1^{ère} série de Vélobox est déployée dès aujourd’hui, offrant ainsi la possibilité aux Lausannoises et Lausannois d'obtenir un abonnement pour stationner son vélo dans un box abrité et sécurisé à proximité du domicile. Cette 1^{ère} série de près de 200 places sera complétée par d'autres séries d'installations en 2026. Au total, 1'048 places seront disponibles d'ici la fin de l'année.

Une réponse à un besoin croissant

Ce projet s'inscrit dans la politique volontariste de la Municipalité en faveur de la mobilité active et contribue aux objectifs de son Plan climat : « Le projet pilote a démontré l'engouement de la population pour une solution de stationnement pratique et sécurisée. Ce nouveau service répond à ce besoin croissant de la population. Trop de personnes renoncent ou sont freinées dans leur envie de pratiquer le vélo faute de solution de stationnement sécurisé près de chez eux. Avec les Vélobox, nous levons cet obstacle. » souligne Madame Florence Germond, conseillère municipale en charge de la mobilité.

Comment souscrire à un abonnement ?

1. Rendez-vous sur www.lausanne.ch/velobox.
2. Créez un compte Vélobox puis réservez votre place si un box est installé près de chez vous.
3. Recevez les accès à la webapp Vélobox VDL pour payer et finaliser votre abonnement.

Si un Vélobox est complet ou s'il n'y en a pas à proximité de votre domicile, vous pouvez vous inscrire sur une liste d'attente ou nous faire part de votre intérêt en suggérant un emplacement.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond**, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00

Lausanne, le 29 janvier 2026